



Direction Générale

32-38 Av. Jean Jaurès DAKAR B.P. : 3144 - Tél. : 849.66.00 - Fax : 823.46.54 / 823.59.68 - Site Web : www.asecna.com

Dakar, le

23 JUL. 2008

DECISION N° 2008/ N° 01195 /ASECNA/DGDD
PORTANT CREATION, ORGANISATION ET COMPOSITION DU
COMITE ASECNA DE COORDINATION ET DE PREPATION AU
BASCULEMENT DU RVSM

Le Directeur Général,

Vu la Convention portant création de l'ASECNA signée à Dakar le 25 octobre 1974 ;
Vu la Décision n° 2005/0919/ASECNA/DGDD fixant l'organisation et précisant les attributions de la Direction de l'Exploitation ;
Vu les dispositions pertinentes de l'OACI fixant au 25 septembre 2008 le basculement au RVSM de la région AFI ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Création

En application du plan de basculement au RVSM de la région AFI, il est créé au sein de l'Agence un Comité de Coordination et de préparation au basculement du RVSM (CCO-RVSM-ASECNA).

Article 2 : Attributions du CCO-RVSM-ASECNA

Le CCO-RVSM-ASECNA est chargé de :

- coordonner et superviser les activités de création et de préparation du centre régional OACI pour le basculement au RVSM ;
- coordonner et superviser la création et la mise en place des centres locaux ASECNA pour le basculement au RVSM ;
- s'assurer que le centre régional OACI abrité par l'ASECNA et tous les centres locaux des Etats membres de l'Agence sont opérationnels.

Article 3 : Organisation du CCO-RVSM-ASECNA

Le CCO-RVSM-ASECNA comprend :

- une **cellule de supervision, d'orientation et de suivi** des actions de préparation du basculement au RVSM ;
- une **cellule de coordination de la mise en œuvre**, chargée d'élaborer le plan d'actions stratégique de l'Agence et de suivre sa réalisation jusqu'au basculement ;
- un **centre régional OACI**, abrité par l'ASECNA, chargé de la supervision opérationnelle en temps réel du basculement au RVSM.

Article 4 : Attributions et composition des structures du CCO-RVSM-ASECNA

La **cellule de supervision, d'orientation et de suivi** est chargée de :

- veiller à la bonne exécution du plan d'actions stratégique ;
- s'assurer que tous les pré requis pour le basculement sont satisfaits ;
- s'assurer du bon fonctionnement de la cellule de coordination de la mise en œuvre ;
- s'assurer du bon fonctionnement du centre régional OACI ;
- mettre à la disposition du CCO-RVSM-ASECNA les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son fonctionnement.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- Président : le Directeur de l'Exploitation ;
- Coordonnateur : le Chef du Département Navigation Aérienne ;
- Membres : * Directeur des Moyens Techniques et de l'Informatique ;
* Directeur des Etudes et Projets ;
* Directeur Administratif et Financier ;
* Directeur des Ressources Humaines.

La cellule de coordination de la mise en oeuvre est chargée de :

- d'élaborer le plan d'actions stratégique et suivre sa réalisation ;
- s'assurer que le centre régional OACI est fonctionnel ;
- s'assurer que tous les centres locaux sont opérationnels,

Elle se compose ainsi qu'il suit :

- Président : Chef du Département Navigation Aérienne ;
- Coordonnateur : Chef du Service Gestion de la Navigation Aérienne ;
- Membres : * Chef du Département Météorologie ;
* Chef du Département Maintenance ;
* Chef du Département Informatique ;
* Chef du Département Projets ;
* Chef du Service Télécommunications ;
* Chef du Service Etudes et Normalisation ;
* Chef du Service CESNA ;
* Chef du Bureau Gestion de la Circulation Aérienne ;
* Chef du Bureau Information Aéronautique et Cartographie ;
* Chef du Bureau CELICA-ATC ;
* Chef du Bureau Etudes ATM et Programmes ;
* Chef du Bureau Prévention des Risques ;
* Chef du Bureau Gestion des Télécommunications ;
* Chef du Bureau Etudes et Normalisation de la Météorologie ;
* Ingénieur de Maintenance/RAD ;
* Ingénieur de Maintenance/RSI.

Le centre régional OACI abrité par l'ASECNA est chargé :

- de superviser et de suivre la réalisation des tâches prévues pour le basculement au RVSM ;
- d'assurer la veille opérationnelle des tâches et des actions devant conduire au basculement sûr au RVSM le 25 septembre 2008, date fixée par la région AFI ;
- de suivre et de coordonner les activités entre les centres locaux de basculement relevant de sa zone ;
- de coordonner et d'harmoniser les activités de sa zone avec celles du centre régional OACI de Johannesburg.

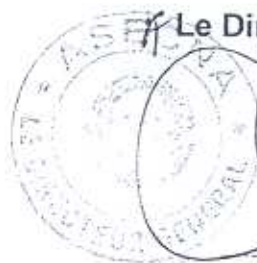
Le centre fonctionne avec cinq équipes effectuant un système de rotation, sous l'autorité du Coordonnateur du centre. La composition et le tableau de service du centre sont édictés par le Président de la cellule de supervision CCO-RVSM-ASECNA.

Article 5 : Entrée en vigueur

La présente décision, qui prend effet à compter de la date de signature sera communiquée partout où besoin sera.

Copies :

- ✓ OACI
- ✓ ARMA
- ✓ Toutes Directions
- ✓ Toutes structures DEE
- ✓ Toutes Représentations ASECNA.



Le Directeur Général

YOUSSEUF MAHAMAT